

funte Geneviève Denys, et Mariezzi
Dahant domicilié en cette paroisse, fille
majeure d'André Dahant et de Clémentine
Daigneau; où qu'il n'a été découvert au
cours empêchement, nous eure souffri-
gée avons reçu leur mutual consentement
de mariage et leur avons don-
né la bénédiction nuptiale en présence
de Joseph Denis Charles Madoz, d'André Dugayet Dahant qui
envisage le mariage sans signature.

P.D. Ricard Pte

M. 3. Le dia huit Janvier mil huit
Augustin Deguire, ait trente six, où la publique
Julie Cardinal cation de trois bans de mariage
faite aux prêtres des mesmes pa-
roissiales de St. Joachim de la Pointe à la mer,
et de St. Laurent, entre Augustin Deguire
domicilié sur dit St. Laurent cultivateur,
fils majeur de François Deguire et de Isabelle
Latignan dit Duchêne, et Julie Cardinal domi-
ciliée en cette paroisse, fille majeure de défunt
François Cardinal et de Thérèse Degault dit
Deslauriers; où qu'il n'a été découvert au
cours empêchement, nous eure souffrî-
gée avons reçu leur mutual consentement
de mariage, et leur avons donné la béné-
dition nuptiale en présence de François Du-
guire, de François Degault, de Baptiste de Julian Cardinal
qui envisage le mariage sans signature. En présence des
quels dits témoins, les saides parties recourent et avouent
pour leur enfant André née le vingt neuf octobre mil
huit cent trente-huit, et baptisée à la Pointe au
hameau de Montréal, où le quille a été don-

Quarante Cinquième feuille 45
ment tous les droits d'enfant le dia Mil MM
giforme.

P.D. Ricard Pte

M. 4. Alexandre Robert { Le dia huit Janvier mil huit cent
Adèle Vinet dit Larente trente six, où la dispense de deux
bans obtenue de Monsieur Broque
vicain général, et la publication d'un autre fait
aux prêtres des mesmes paroissiales de St. Jo-
achim de la Pointe à la mer et de St. Michel de
La Chine entre Alexandre Robert cultivateur,
domicilié sur dit St. Michel de La Chine, fils
majeur de défunt Nicolas Robert et de Mar-
guerite Mador, et Adèle Vinet dit Larente
domiciliée en cette paroisse, fille majeure de
Guillaume Vinet dit Larente et de son épouse
Anne Legault dit Deslauriers; où qu'il n'a été
découvert aucun empêchement avons reçu
leur mutual consentement de mariage et leur
avons donné la bénédiction nuptiale en pré-
sence de Jean Baptiste d'André Robert, de Guillaume
Vinet cultivateur et de François Jeanne dit Caussin qui
envisage le mariage sans signature. Les deux Jean Baptiste et Adèle
Robert ont signé avec main Adeline Robert.
P.D. Ricard Pte

M. 5. P. Bére Robert P.D. Ricard Pte
Antoine Boudrias { Le dia huit Janvier mil huit cent huit
Adélaïde Leblanc sia, où la dispense de deux bans ob-
tenue de Monsieur Broque vicain
général, et la publication d'un autre fait aux
prêtres des mesmes paroissiales de St. Joachim
de la Pointe à la mer et de Montréal, entre Antoine
Boudrias cultivateur domicilié sur dit Montréal, fils
majeur de feu Antoine Boudrias et d'Elizabeth
Leduc, et Adélaïde Leblanc domiciliée en cette paroisse